- *Un soutien aux aidants familiaux*
- *Une aide pour le maintien à domicile*
- *Une transition avant une entrée en établissement*

L'accueil de jour est une solution adaptée et réactive pour une prise en charge occasionnelle, d'urgence ou programmée, à destination des personnes âgées connaissant une perte d'autonomie, et nécessitant une présence régulière.

RESIDENCE
« ST ALEXANDRE »

14 route de Poitiers
85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Téléphone : 02 51 65 12 30
Télécopie : 02 51 65 22 64
Messagerie :
contact@residencesmortagne.fr
Site internet :
www.residencesmortagne.fr

Version 05 du 01/10/2015

Résidence Saint-Alexandre
Deux établissements, un même projet

EHPAD
Saint-Alexandre

Accueil de jour

Pour tout renseignement pratique :
Secrétariat / admissions
Mme NAUD Blandine
02 51 65 12 30
blandine.naud@residencesmortagne.fr

_____

Cadre référent
Mme Maryse RICHARD
02 51 65 37 56
maryse.richard@residencesmortagne.fr

_____

Les missions de l'accueil de jour

Ce service ouvert en octobre 2004 a pour nom « La Mare aux Fées ». Il peut accueillir 6 personnes, 4 jours par semaine (de 9 heures 30 à 17 heures). Les résidents reçus à la journée viennent, soit de leur domicile, soit d'autres établissements. L'accueil de jour est un lieu de vie offrant aux personnes âgées un environnement adapté à leurs difficultés, les aidant à maintenir leur autonomie. Cette formule permet également de soulager ponctuellement le conjoint ou la famille.

Les locaux de l'accueil de jour

Une grande pièce d'environ 100 m2 offre un cadre identique à ce que l'on peut avoir chez soi : salle à manger, salon, espace cuisine, un coin cheminée est aménagé. Il donne une note chaleureuse au salon, lieu de repos privilégié des résidents accueillis, grâce à un mobilier bien adapté.

Cet espace est également utilisé pour les activités programmées dans la journée.

Un espace toilette avec douche, wc, complète l'équipement de ce lieu d'accueil.

Un patio, directement accessible est propice, à une détente à l'extérieur. Selon les conditions climatiques, repas et/ou goûter, peuvent y être pris.

Par ailleurs, le bâtiment est conçu pour que les personnes puissent déambuler selon leurs besoins.

Déroulement type d'une journée et occupations proposées

Accueil dès 9h30. (L'établissement n'assure pas la prestation transport.)

Une boisson est offerte aux arrivants. Avec le personnel présent, quelques résidents des services, 2,3 ou 4 selon les jours viennent se joindre à cette rencontre conviviale autour de la table.

Des activités sont ensuite proposées : lecture aidée du journal - jeux de société adaptés - jeux mémoriels - réalisation d'un dessert etc… Ce sont des occupations rappelant des gestes familiers pour chacun, permettant une stimulation valorisante de la mémoire.

Vient le temps de partage du repas après avoir préparé ensemble la table. La vaisselle simple de ce repas est assurée par les personnes qui le désirent . (Remémorisation des gestes habituels).

C'est l'heure de la sieste, chacun peut s'allonger dans un fauteuil du salon, feuilleter des revues, regarder la télévision ou déambuler… le personnel est toujours présent, veillant au confort de chacun.

Discussions et activités reprennent leur cours jusqu'à 17h ; jeux, sortie à l'extérieur si le temps le permet. Le goûter qui ponctue momentanément ces activités permet à tous d'échanger autour de la table.

Le personnel

Deux agents qualifiés assurent alternativement l'accueil de jour sous la responsabilité de l'infirmière du service et du cadre de santé. Depuis de nombreuses années, elles ont acquis un savoir faire et savoir être avec ces personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés

Par ailleurs la psychologue de l'établissement peut intervenir pour le soutien de la personne accueillie et de sa famille..

Lien avec les familles

Comme pour les résidents accueillis en hébergement continu, un dossier individualisé est réalisé pour les personnes reçues en accueil de jour. Un classeur de liaison entre l'établissement et la famille permet à celle-ci de savoir comment leur parent vit les journées en accueil de jour. De même, la famille peut y inscrire tout changement qu'il est important de faire connaître à l'équipe.

Un dossier médical succinct avec les coordonnées du médecin traitant nous assure une prise en charge correcte des problèmes de santé pouvant se poser les jours d'accueil.

Modalités d'admission

L'admission, prononcée par le directeur du lieu d'accueil, se fait sur demande de la famille, du médecin de famille ou d'un Centre Hospitalier ou de la personne elle-même après évaluation de la situation. Il n'est pas toujours nécessaire de réserver longtemps à l'avance, parfois la veille suffit, sous condition de validation du dossier médical d'inscription par le médecin coordonnateur.

Tarifs

Les tarifs fixés par le Président du Conseil Général, de l'accueil de jour pour 208 sont :

Hébergement	Dépendance	Total	APA	Montant net
VENDEENS				
23.54	1.90	25.44	Néant	25.44
NON VENDEENS				
23.54	31.61	55.15	APA Domicile, montant non défini	

La somme de 11.62 euros par jour d'accueil vous sera remboursée mensuellement à travers un mandat administratif correspondant à la prise en charge des frais de transport par le forfait soins